

Nous DORO AB

Magistratsvägen 10, SE-226 43 LUND

Suede

DECLARATION DE CONFORMITE

En tant que mandataire établi dans la communauté européenne déclarons sous notre seule responsabilité que le produit:

Modèle: Doro Comfort 3005

Description: Téléphone

EST CONFORME A LA DIRECTIVE: 1999/5/CE

Autorisé par :

Signature



Nom : Per Carlenhag

Fonction : Directeur Qualité

Date : 2012-01-21

Le produit est conforme aux exigences essentielles des normes suivantes:

Pour la sécurité Electrique: EN60950-1:2006 + A11:2009 + A1:2010 + A12:2011

Pour la Compatibilité Electromagnétique: EN 55022: 2006 + A1:2007, EN 55024: 2010,
EN 61000-3-2:2006 + A1:2009 + A2:2009, EN 61000-3-3:2008

Et ES 203 021-1 (v2.1.1), ES 203 021-2 (v2.1.2), ES 203 021-3 (v2.1.2), TBR 38:1998

Toutefois, comme il existe des différences d'un pays à l'autre entre les RTPC, l'agrément en soi ne constitue pas une garantie absolue de fonctionnement optimal à chaque point de terminaison de réseau RTPC.



Des copies de ce document seront conservées pendant une période de 10 ans après la dernière production.



Ce produit est conforme à la:

- Directive Européenne 2002/95/EC réglementant la composition des équipements électriques et électroniques (RoHS)
- Directive Européenne 2002/96/CE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)